

Fiche compétences

du référentiel d'activités

Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :

BTSA Métiers de l'élevage : développement, production, conseil

Champs de compétences

Organisation du travail et de son environnement

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives

- Collecte et enregistrement des données de l'élevage
- Planification de la production (élaboration du planning de travail, organisation d'un chantier, gestion et stockage des achats et des approvisionnements)
- Régulation des automates, des équipements et des bâtiments
- Organisation de la transformation d'un produit animal
- Préparation d'un audit d'élevage ou d'un contrôle

Finalité

Améliorer l'efficacité, les conditions et les relations de travail pour atteindre les objectifs fixés dans le respect de la santé sécurité au travail et des règles de biosécurité.

Responsabilité / autonomie

Le technicien est responsable de la planification du travail, de son organisation et de son environnement. Il reçoit et donne des consignes, constate des résultats, rend compte et prend des décisions. En élevage, il est également responsable de l'ergonomie des postes de travail, des installations et des bâtiments. Il est autonome pour réguler les automates et les conditions d'ambiance des bâtiments d'élevage. Il est garant de l'enregistrement des pratiques et de la collecte des données de l'élevage. Il évalue les besoins en main d'œuvre et en compétences, en investissements matériels et immatériels et en consommables (agrofouritures). La délégation de responsabilité comporte la gestion des aléas, la coordination des intervenants extérieurs et l'encadrement de salariés. Son autonomie est encadrée par les réglementations relatives à la santé sécurité au travail, à l'environnement, à la biosécurité et au bien-être animal ainsi que par les cahiers des charges dans lesquels l'entreprise est engagée. Force de proposition, il contribue à optimiser l'organisation du travail de l'élevage et son environnement. Lorsqu'il est responsable d'entreprise, il assume la responsabilité sociétale de ses choix sociotechniques.

Environnement de travail

Quelle que soit la taille de l'entreprise ou de la structure dans laquelle il exerce, le technicien organise son activité en lien avec un collectif de travail. Il exerce sur le terrain en relation avec des éleveurs et des techniciens, des groupements d'employeurs, des services de remplacement, des coopératives (CUMA) et des entreprises de travaux agricoles (ETA), des entreprises de négoce, des centres de rassemblement du bétail et des organismes de contrôle et de certification. Cela implique une grande disponibilité et des déplacements fréquents. Lorsqu'il exerce dans un élevage qui intègre la vente de produits transformés à la ferme, il peut travailler en atelier de transformation ainsi que sur les espaces dédiés à la commercialisation en relation avec la clientèle. Il utilise des procédures et des outils d'acquisition, de stockage, d'analyse et de partage de données. Il gère des équipements (EPI), des matériels et des installations automatisés ou connectés.

Indicateurs de réussite

- Attractivité du (des) métier(s) d'éleveur (de l'élevage)
- Organisation pour maîtriser le temps de travail (efficacité)

- Rentabilité horaire du travail
- Qualité des relations de travail
- Traçabilité des pratiques et des données de l'élevage
- Réalisation du planning de travail et enregistrement des temps de travaux
- Travail en sécurité (pour lui-même et pour les animaux)
- Adéquation des besoins en main d'œuvre, en compétences et en services
- Points de non-conformité (audits et contrôles)
- Organisation de la transformation d'un produit animal
- ...

Savoir-faire de base

- Mettre en place et adapter l'organisation du travail
- Elaborer un planning de travail
- Démarrer un chantier et coordonner plusieurs chantiers
- Transmettre des consignes et vérifier leur application
- Gérer des aléas (climatiques, sanitaires, humains, économiques)
- Organiser la maintenance des installations et du matériel
- Réguler les automates et les conditions d'ambiance des bâtiments d'élevage
- Gérer des stocks et des approvisionnements
- Faciliter l'intégration des nouveaux salariés sur leur poste de travail
- Évaluer les risques professionnels et prendre les mesures de prévention requises
- Enregistrer les données relatives aux temps de travaux, aux interventions et à la production
- Mettre à jour le système documentaire
- Préparer un audit (un plan de contrôle) en vue de repérer les points de non-conformité
- Mettre en œuvre des mesures correctives et vérifier leur application
- ...

Savoirs (de références citées par les professionnels)

- Conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux
- Ergonomie des postes de travail et des bâtiments d'élevage
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Réglementation des Installations Classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Registre d'élevage, plan de biosécurité, plan et cahier d'épandage, cahier de plaine
- Entretien professionnel
- Services de remplacement et groupements d'employeurs
- Démarches d'agrément, de labellisation et de certification
- Démarches collectives (GIEE, groupement d'éleveurs, GIE, ...) et démarches qualité (QHSE, HACCP, ...)
- Système (classer) documentaire
- Document unique d'évaluation des risques (DUER) et principes de la prévention des risques professionnels
- Formes juridiques et fiscales d'organisation individuelle et collective du travail
- Législation du travail (code du travail, conventions collectives, contrats de travail)
- Législation sociale et organismes (Pôle emploi, MSA...)
- ...

Savoir-faire consolidé par l'expérience

- Identifier les points forts et les points faibles d'un mode d'organisation du travail
- Faire adhérer ses collaborateurs aux valeurs et à la stratégie de l'entreprise
- Investir dans du matériel adapté (neuf ou d'occasion) et prioriser ses investissements
- Gérer des situations complexes ou dégradées (aléas, pics d'activités...)
- Savoir se fixer des limites (travail, repos, pénibilité)
- Recruter un salarié
- Réguler la communication au sein du collectif de travail
- Analyser des audits et des contrôles, et proposer des actions d'amélioration
- Formaliser une commande (un cahier des charges) dans une situation de sous-traitance
- Parler de son métier, de son entreprise et de ses pratiques
- ...

Comportements professionnels

- Respecter les règles déontologiques des relations dans le travail
- Aptitude au travail en équipe et à l'encadrement
- Autonomie et réactivité
- Rigueur dans l'organisation

- Sens des responsabilités et de l'écoute
- Esprit de synthèse
- Aptitude à se former tout au long de la vie